



Peinture couvrante

Peinture de protection contre les intempéries en phase aqueuse



Teinte	Disponibilité					
	Nbre / palette	672	200	96	30	22
	Taille / Quantité	3 x 0,75 l	2 x 2,5 l	1 x 5 l	10 l	20 l
	Conditionnement	Seau métal				
	Emballage / Code	01	03	05	10	20
	Art. n°					
Blanc (RAL 9016)**	3600	■	■	■	■	■
Gris clair	3601	■	■	■	■	
Gris foncé	3602	■	■	■	■	
Bleu frison	3604	■				
vert feuille (précédemment: vert mousse)	3605	■	■		■	
Vert bouteille	3606	■	■		■	
Noisette (RAL 8011)	3607	■	■		■	
Tabac	3608	■	■		■	
gris basalte (RAL 7012)	3609	■	■	■		
Rouge brun	3610	■	■			
Rouge suédois	3611	■	■		■	
Jaune maïs	3612	■	■			
gris fenêtre (RAL 7040)	3613	■	■	■		
Noir	3615	■	■		■	
Ivoire clair (RAL 1015)**	3616		■			
Rouge scandinave	3623	■	■		■	
Gris anthracite (RAL 7016)**	3624	■	■	■	■	
Coloris spécial***	3619		■	■	■	■

** Teintes RAL (toutes les autres teintes sont des teintes Remmers)
*** Quantité minimale 5 litres

Consommation

100 ml/m² par application

La consommation dépend du support, voir exemples d'application



Domaines d'utilisation



- Bois à l'intérieur et à l'extérieur
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Primaire, application intermédiaire et finition
- Gouttières et tôles en zinc
- Nombreux autres supports
- Ne pas appliquer sur un bois fraîchement imprégné. Respecter les délais de fixation.



Propriétés



- Très couvrant
- Élastique
- Ne s'écaille pas
- Résistant aux alcalis, également pour les supports minéraux
- Résiste aux intempéries, régule l'humidité
- Faible teneur en solvant, écologique et peu odorant
- Toutes les teintes peuvent être mélangées entre elles.
- Les teintes vives, brillantes, présentent un pouvoir couvrant réduit du fait des pigments qu'elles contiennent. Nous recommandons pour ces coloris délicats, de procéder à une application de fond parfaitement couvrante avec une teinte coordonnée.

Données techniques

Densité (20°C)	env. 1,2 g/cm ³
Odeur	douce
Degré de brillance	mat satiné

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Certificats

- [DIN EN 71-3 "Migration de certains éléments "](#)

Informations complémentaires

- [Nuancier](#)
- [Nachhaltigkeitsdatenblatt](#)

Produits complémentaires

- [Primaire protecteur bois* \(2066\)](#)
- [Primaire d'accrochage \(5420\)](#)
- [Primaire d'isolation \(3440\)](#)
- [Protection du bois de bout \(1900\)](#)
- [Primer Hydro HF \(0725\)](#)

* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.

Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation

- **Exigences concernant le support**
Éléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.

- **Traitement préliminaire**
Éliminer intégralement les salissures, la graisse et les applications anciennes non adhérentes.

Supports en bois:

Éliminer par ponçage la surface du bois grisailé / dégradé par les intempéries jusqu'à trouver le support porteur.

Éliminer les traces de résine, les nœuds fissurés ou désolidarisés, puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant & Nettoyant pour pinceaux).

Pré-traiter le bois extérieur à protéger contre la pourriture et le bleuissement avec un produit de préservation du bois adapté* (*Utiliser les produits biocides avec précaution. Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant de l'utiliser).

Conformément aux normes et règlements en vigueur pour le revêtement du bois et des matériaux dérivés du bois à l'extérieur par la mise en œuvre artisanale.

Appliquer une couche avec Fond d'isolation pour les couleurs claires et blanches pour éviter l'apparition des composants de bois.

Pour éviter les taches - sur les éléments de construction attenants - par les composants du bois (p.ex. sur les constructions à colombages), traiter ces bois sur toutes leurs faces.

Sur application carbolinéum ancienne, dégradée par les intempéries, appliquer impérativement une teinte foncée, et toujours procéder à un essai préalable.

Zinc (acier galvanisé):

Traiter avec un produit de lavage à base d'ammoniaque et un tampon abrasif.

Lors des charges mécaniques élevées, traiter avec Primaire d'accrochage.

Supports minéraux:

Préparer les supports selon les directives pour les peintures de dispersion résistant aux intempéries et aux fissures (DIN 53778).

Éliminer les algues et les mousses des supports en fibrociment. Bien laisser sécher le support.

Réparer les dégâts au plâtre.

Prévoir une zone d'essai pour tester si les couches anciennes d'huile peuvent être recouvertes avec le matériel.



Mise en œuvre



■ Conditions de mise en œuvre

Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +5 °C à max. +25 °C.

Bien brasser le produit puis l'appliquer rapidement au pinceau ou au rouleau.

Respecter les délais de séchage entre les différentes opérations.

Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.

Couper les bois de bout inférieurs sur l'arrière pour créer un larmier.

Pour protéger contre l'humidité, les surfaces de bout et de coupe doivent être pré-enduites deux fois avec la protection du bois de bout.

Veiller à ce que les différentes couches de vernis ne se touchent pas (par exemple lors de l'empilage).

La teinte définitive n'apparaît qu'après séchage.

NE PAS utiliser sur bois imprégné de sels de bore.

Pour une mise en œuvre à l'intérieur, veiller à maintenir une aération suffisante.

■ Séchage

2 - 4 heures à +20°C / 65% d'humidité relative de l'air.

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

■ Dilution

Prêt à l'emploi

Exemples d'utilisation

Exemples d'application	Imprégnation	Couche de fond	Revêtement intermédiaire	Revêtement de finition
Substrats en bois Bois non traité, anciens supports en bois altérés par les intempéries, couches de rénovation sur peintures de dispersion et laques ainsi que peintures de protection du bois	Si nécessaire, avec couche de fond protection du bois* (uniquement à l'extérieur).	Primaire isolant ou peinture couvrante	Primaire isolant ou peinture couvrante	Peinture couvrante
Zinc (acier galvanisé) : Zinc, acier galvanisé et PVC rigide, peinture de rénovation sur peinture ancienne	--	Primaire universelle	Peinture couvrante	Peinture couvrante
Substrats minéraux Fibrociment	--	1-2 x Primer Hydro HF	Peinture couvrante	Peinture couvrante
Béton apparent, béton non poreux	--	Primer Hydro HF	Peinture couvrante diluée avec 10% d'eau	Peinture couvrante
Anciens enduits, à l'extérieur (enduits sablonneux / enduits porteurs)	--	Enduits porteurs, sablonneux et marquantes avec primaire Hydro HF	Peinture couvrante diluée avec 10% d'eau	Peinture couvrante
Enduits porteurs, à l'intérieur (enduits au plâtre, enduits au mortier de chaux, maçonnerie apparente)	--	Peinture couvrante diluée avec 10% d'eau	--	Peinture couvrante
Peintures de rénovation sur anciennes peintures à dispersion, enduits synthétiques, peintures à l'huile et laques	--	Couches de peinture marquantes avec primaire Hydro HF	Peinture couvrante diluée avec 10% d'eau	Peinture couvrante
Plaques de plâtre	--	Primer Hydro HF	Peinture couvrante	Peinture couvrante
Papier peint, papier ingrain, etc.	--	Peinture couvrante	--	Peinture couvrante

Important

DIN EN 71-3 "Migration de certains éléments":

Ce produit respecte les valeurs limites pour la migration de métaux lourds sur les jouets pour enfants selon la norme DIN EN 71-3 et remplit ainsi l'une des nombreuses autres exigences en matière de sécurité des jouets pour enfants selon la "directive jouets" de l'UE (2009/48/CE).

Sur bois de mélèze raboté et bois de conifère particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse et zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter alors avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, le seul remède consiste en une exposition préalable aux intempéries ou en un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ces bois en finition "bois brut de sciage", compter avec des intervalles nettement plus longs entre deux entretiens / rénovations.

Tenir compte des réglementations relatives à la protection constructive du bois.

Ne pas utiliser sur des surfaces horizontales sans pente d'écoulement et sans rayon de bord, éviter

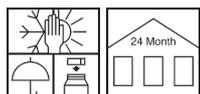


l'accumulation d'humidité.

Outillage / Nettoyage des outils

Pinceau en poils acryliques, pinceau plat, rouleau en mohair

Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils à l'eau additionnée de liquide nettoyant. Eliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / Tenue en stock

Minimum 24 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Elimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

Réglementation sur les produits biocides

Contient un produit biocide (agent de conservation au stockage) avec les agents biocides CMIT/MIT (3:1) pour protéger le contenu du conteneur contre une détérioration par des organismes microbiens (bactéries, levure etc.). Respecter impérativement les instructions de traitement!

COV selon Directive Decopaint (2004/42/CE):

Limite européenne pour ce produit (cat. A/d): max. 130 g/l (2010).
Ce produit contient < 130 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/d
2010:	130g/l
max.:	130g/l

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.